



Symbole boursier : CST

Actions en circulation : 60 286 136

Pour diffusion immédiate

CO₂ Solution félicite le gouvernement du Québec pour le projet de réduction d'émissions des gaz à effet de serre (GES)

La technologie de CO₂ Solution est positionnée à offrir une solution efficace pour aider à rencontrer les réductions d'émission de dioxyde de carbone proposées

Québec, QC, le 7 juillet 2011 – CO₂ Solution inc. a annoncé aujourd'hui qu'elle applaudit l'annonce faite hier par le Gouvernement du Québec pour mettre en place un système de plafonnement et d'échange à travers la province afin de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et autres gaz à effet de serre (GES) responsables des changements climatiques. CO₂ Solution croit que sa technologie innovatrice de capture de dioxyde de carbone est bien positionnée comme solution importante pour aider à rencontrer les réductions proposées.

Dans l'annonce faite conjointement par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et du Commerce d'exportation, Clément Gignac, le gouvernement du Québec à l'intention d'établir un système de plafonnement et d'échange dans lequel les grandes installations industrielles, et autres importantes sources de dioxyde de carbone et autres GES, devront réduire leurs émissions sur une base annuelle à partir du 1er janvier 2013. Dans son communiqué annonçant le projet, le ministre Arcand a déclaré « En faisant preuve de leadership, de vision et de détermination, le Québec démontre que les États fédérés peuvent jouer un rôle fondamental dans la lutte contre les changements climatiques. Nous avons l'un des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre les plus ambitieux d'Amérique du Nord, soit de réduire les émissions de 20 % sous le niveau de 1990 pour 2020 ». Pour accéder à la version complète du communiqué, cliquer sur le lien suivant www.mddep.gouv.qc.ca/Infuseur/communiqué.asp?no=1904.

CO₂ Solution a développé une technologie brevetée à base d'enzyme pour la capture économique des émissions de CO₂ provenant des grandes sources industrielles à Québec et ailleurs, y compris les cimenteries, les raffineries d'aluminium, les centrales thermiques et les opérations pétrolière et gazière afin de se conformer de façon efficace aux exigences de la législation sur les changements climatiques proposée.

« Nous félicitons le Gouvernement du Québec pour son leadership sur ce problème environnemental important. Avec notre technologie fabriquée-au-Québec, nous nous réjouissons d'appuyer cet effort et d'être en mesure d'aider le Québec, ainsi que toute l'industrie d'Amérique du Nord, à se conformer de façon efficace aux nouvelles exigences réglementaires pour la réduction d'émissions de GES. En conséquence, la croissance de notre technologie, ainsi que celles des autres fournisseurs de technologies propres du Québec, positionnera d'autant plus la province comme chef de file dans le domaine de la nouvelle économie "verte" », a affirmé Glenn Kelly, Président & PDG de CO₂ Solution inc.

Selon le Programme de gaz à effet de serre de l'Agence International de l'énergie, les centrales thermiques et autres grandes sources stationnaires industrielles dans le monde entier produisent collectivement des émissions

de dioxyde de carbone annuelles de plus de 14 milliards de tonnes, représentant la moitié des émissions mondiales de pollution de carbone provenant de toutes les sources. La technologie brevetée de CO₂ Solution et Codexis de capture de carbone offre une solution économique pour la capture et le traitement de ces émissions nuisibles.

À propos de CO₂ Solution

Établie à Québec, CO₂ Solution est une société innovatrice dans le domaine de la capture du carbone à l'aide d'enzymes. Elle travaille activement au développement et à la commercialisation d'une technologie pour les centrales et autres importantes sources stationnaires de pollution au carbone. Dans le cadre de ses activités, CO₂ Solution a bâti un portefeuille étendu de brevets reliés à l'utilisation de l'anhydrase carbonique pour la capture postcombustion efficace du dioxyde de carbone avec des solvants aqueux à faible énergie. Pour plus de renseignements sur l'entreprise, consultez le site www.co2solution.com.

Énoncés prévisionnels de CO₂ Solution

Certains énoncés dans ce communiqué peuvent être de nature prévisionnelle. Ces énoncés font référence à des événements futurs ou à la performance économique future de CO₂ Solution et reflètent les hypothèses et attentes de la direction au moment présent. Certains facteurs inconnus peuvent affecter le cours des événements, la performance économique et les résultats d'exploitation abordés dans ce document. CO₂ Solution ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou réviser tout énoncé prévisionnel, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf en fonction des exigences prévues par la loi à cet égard.

-30-

RELATIONS MÉDIAS :

CO₂ Solution :

Thom Skinner

418-842-3456, poste 223

thom.skinner@co2solution.com

www.co2solution.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.